# Brief Nr. 213

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **17 (1911)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Dans peu le jeune M. Meckel (aussi habile que feu son Pere) viendra à Berne vous baiser la main et vous supplier de le diriger pour tout le train de ses etudes et de ses voyages, comme s'il avoit le bonheur d'être votre propre fils. Je vous supplie, Monsieur, de lui donner toute votre Protection. C'est un bien digne jeune homme qui rend des services infinis à mon fils.

Peutêtre que l'imprimé cy joint vous amusera un instant. Mille tendres compliments à Messieurs Stapfer. Je vous supplie de faire passer le Billet cy joint à M. Tissot.

213.

(Bern Bd. 35, Nr. 93a.)

. . . . Je suis resolu de partir d'ici avec le commencement de Juillet, si le Roi m'en donne la permission. Je viendrai directement à Berne pour vous y consulter. Puis j'irai chés mon ami Tissot à Lausanne, et je me dirai, du moins ai-je fait pour ma conservation ce que j'ai pu faire de mieux.

Que mon etat, je vous en supplie, soit un secret. Qui que ce soit ne le connoit ici. Je n'en parlerai qu'au Roi. On ignore ici absolument que je medite ce voyage.

S'il plait à Dieu M. *Pringle* vous delivrera des incommodités qui resultent de l'usage de l'opium qui d'ailleurs vous est si salutaire.

Je plains bien mon pauvre cousin Fasnacht. J'etois resolu de laisser à Madame son Epouse les 2000 Livrès qu'il me doit, pour lui aider à remonter son commerce, si cette somme avoit pu m'être duement assurée. Mais le voyage que je vai entreprendre

(et peutêtre cette marche vers ma mort) m'engage de disposer de cet argent pour moi-même.

Je felicite du fond de mon ame Monsieur votre fils de son entrée au Senat.

Je remercie Madame Braun audelà de toute expression de ce qu'elle veut bien faire encore pour ma fille — qui pourroit devenir orpheline dans le cours de cette année.

Un million de graces, Monsieur, pour vos admirables lettres contre Voltaire. Votre esprit jouit d'un printems eternel.

L'ouvrage de M. Lavater est achevé; c'est à dire le 1er Tome vient d'être imprimé. Votre Silhouette y est, avec l'explication. Eh pourquoi ne verriés-vous point cet ouvrage, qui ne coutera que cent Ecus, et auquel bien des Personnes auront souscrit à Berne?

J'ai procuré à Lavater des souscriptions pour dix mille six cent Ecus et j'ai obligé Mess. *Reich* et Steiner, libraires, de payer independemment des contracts qu'ils ont avec Lavater en argent comptant dix pour cent pour toutes les souscriptions que j'ai procuré ou que je pourrois procurer encore. Vous sentés bien, Monsieur, que cela me donnera beaucoup de peines; et à mon depart d'ici je serai obligé de laisser là le tout.

Mon voyage ne sera pas un secret pour mes amis de Berne, mais bien sa cause.

Jamais je n'eusse risqué d'aller en Suisse pour quelle cause que ce soit, si mon cœur n'etoit pas tiré du coté de l'Allemagne comme du coté de la Suisse, par une force egale.

De grace, repondés-moi, Monsieur, à cette Lettre le plutot possible.

Hannover le 22 May 1775.

Zimmermann.

J'ecris aujourd'hui à mon ami Tissot pour l'informer de mon etat et de mon Projet — ayés la bonté de lui en parler aussi en cas que ma lettre se perdroit.

Oserois-je vous prier, Monsieur, de donner ce Billet en main propre à M. le Professeur Stapfer? Je resterai à Berne à peu près une semaine. Peut-être qu'il me faira l'amitié de me loger chés lui.

214.

(Bern Bd. 35, Nr. 109a.)

Hannover 12 Juin 1775.

Voila qui est charmant, mon aimable Precepteur et Pere, vous me repondés sur le champ. J'ai reçu le 9 Juin votre lettre du 31 May; je vous reponds, comme je le dois, aussi par la premiere poste.

Mon voyage est decidé; je pars le 1 Juillet. Pour avoir mon congé, je me suis adressé dans les formes au Ministère, et j'ai allegué quelques raisons de santé generales. Je suis allé cependant plus loin que les formes, en priant Messieurs les Ministres, d'envoyer ma requête en original au Roi. Cette requête bien loin d'indisposer L. L. E. E. les a engagé de me faire un rescrit pour me dire que je n'avois pas marqué, combien je souhaitois de rester en Suisse; et puis ils m'ont ajouté de bouche qu'ils voudroient que je ne fusse point gené, et que le Roi ne me marque pas un tems pour mon absence qui ne me seroit pas convenable. Là dessus j'ai